

Annexe 11 : Protocole de suivi de l'état sanitaire des peupliers

1 – Le contexte

Depuis 2007, les suivis sanitaires des peupliers se sont intéressés à deux problématiques qui ont fortement et récemment impacté le paysage populier national.

Le premier suivi a concerné les **pathogènes foliaires des peupliers**. Il faisait suite à la crise sanitaire engendrée par le contournement par la race E4 de *Melampsora larici populina* de la résistance du cultivar Beaupré qui était le cultivar dominant depuis plus d'une décennie. Ce brusque changement de situation a fortement impacté la populiculture.

Le second suivi a concerné le **puceron lanigère** du peuplier qui, détecté dans les années 1990 dans le Sud Ouest de la France, a occasionné des dommages sur l'ensemble des bassins populières depuis les années 2000.

Ces deux problématiques ont à la fois impacté la production et le comportement des propriétaires mais aussi la sélection des cultivars et le développement. Elles ont remis en cause la culture monoclonale de masse qui peut être largement bouleversée par un problème sanitaire. Le message de la diversification des cultivars est bien passé dans les nouvelles stratégies pour la construction d'un nouveau paysage populier. La liste des cultivars éligibles aux aides de l'état constitue une base qui comprend un peu moins de trente cultivars en liste principale et qui définit les cultivars présentant un intérêt dans la populiculture. Cette liste régionalisée est révisée tous les deux ans et prend en compte les données sanitaires. Pour établir le profil sanitaire des cultivars, les données du DSF constituent la base de l'information.

Afin de répondre à cette rapide évolution de la liste des cultivars accessibles aux popuiculteurs, il convient de surveiller aussi finement que possible l'apparition d'éventuels problèmes sylvo-sanitaires. C'est pourquoi, en 2017, le DSF revoit sa stratégie de recueil de l'information sur ce groupe d'essences.

L'objectif principal de cette nouvelle stratégie 2017 est donc de connaître et d'évaluer de façon continue l'ensemble des problématiques affectant les cultivars de peupliers utilisés (liste principale) ou en cours d'évaluation (liste dérogatoire) dans les dispositifs implantés par le développement.

2 - Le suivi

L'objectif de ces nouveaux suivis est d'avoir une vision des problèmes entomologiques et pathologiques, mais aussi des symptomatologies non identifiées sur le maximum de cultivars, notamment les nouveaux. Les suivis concerneront principalement **des populets mais aussi des peuplements de production** comportant plusieurs cultivars.

Ce type de suivi n'a pas vocation à se substituer à la veille sanitaire qui permet les signalements de problèmes et la transcription de la mission de « diagnostic conseil » auprès des propriétaires et gestionnaires.

2a - Peuplements suivis

Dans chaque région, le pôle programmera avec les CO concernés et sur leur circonscription la visite des placettes populets ou peuplements de production. On cherchera à diversifier l'échantillonnage en choisissant des peuplements avec une **importante diversité de cultivars** appartenant à la liste. On tâchera également de diversifier les classes d'âges observées. Les **dispositifs expérimentaux de l'IDF, d'IRSTEA et du FCBA** constituent les sites à privilégier pour la mise en place de ces suivis. Ils sont complétés par une série de peuplements de production.

2b - Les données collectées

Parmi les problématiques affectant les cultivars de peupliers, **les pathogènes foliaires**, et notamment les rouilles, font partie des données importantes sur l'état sanitaire des cultivars. **Le puceron lanigère** et la sensibilité plus ou moins connue de certains cultivars doit faire l'objet d'observation. Quant aux problématiques de **xylophages ou de défoliateurs**, les différences de sensibilité des cultivars doivent être cernées. **Les symptômes** alarmants ou dégradations généralisées de l'état doivent également être signalés.

La **mortalité de branche** est une donnée intégratrice de ces altérations. Pour chaque cultivar, on identifiera les pourcentages de tiges avec une mortalité supérieure à 50 % dans le houppier hors concurrence.

Les **circonférences** peuvent être prises lors de la notation de fin de végétation. Elles seront moyennées sur des mesures réalisées sur 5 arbres par cultivar. Sur les placettes des dispositifs expérimentaux, les circonférences sont relevées par ailleurs et pourraient être récupérées. Il est toutefois préférable, si cela est possible, de noter la circonférence moyenne pour éviter les complications pour récupérer les données.

Le comportement des cultivars par rapport aux pathogènes foliaires mais aussi par rapport aux défoliateurs est globalement homogène au sein d'une même parcelle. Sur ces critères il est seulement indiqué la sévérité. Pour le puceron lanigère, il convient de préciser, pour chaque cultivar, le pourcentage de tiges affectées et la sévérité moyenne sur les tiges affectées.

Les précisions sur les atteintes marquées par un agent biotique ou un symptôme doit être renseignées.

Type de rubrique	Ref donnée	Précision	Donnée permanente	Donnée annuelle	Donnée à chaque notation	Donnée obligatoire
Localisation et description du peuplement	Code CO			1		1
	Code placette	Déterminée à l'installation	1			1
	Date observation				1	1
	Type d'observation	Début d'été/fin d'été/Alerte			1	1
	Commune	INSEE	1			1
	Coordonnées géographiques		1			1
	Type de peupleraie	Populetum / Peupleraie de production	1			1
	Année de plantation		1			1
	Densité ha	nombre	1			1
Données cultivars	Nb de peupliers par cultivars (populetum)	nombre	1			1
	Cultivar	code			1	1
	Circonférence sur 5 arbres	Moyenne sur 5 arbres en centimètres (automne)		1		0
	Rouille	% moyen de la masse foliaire affectée (sur 5 arbres)			1	1
	Marssonina	% moyen de la masse foliaire affectée (sur 5 arbres)			1	1
	Puceron lanigère % de tiges affectées	% de tiges du cultivar sur la placette			1	1
	Puceron lanigère Sévérité (sur les tiges affectées)	De 0 à 4			1	1
	Atteinte par des xylophages	% de tiges atteintes (si identifié rajouter dans les dommages)			1	1
	Atteintes par des défoliateurs	% de la masse foliaire affectée			1	1
Précision d'un symptôme et/ou d'un problème	Mortalité de branches (% de tiges avec plus de 50 % de mortalité)				1	1
	Organes	Code			1	0
	Symptômes	Code			1	0
	Problèmes	Code			1	0
	% de tiges affectées				1	0
Observations	Sévérité sur tiges atteintes	Sur les tiges atteintes			1	0
	Remarques libres	par cultivar			1	0
Observation générale sur la parcelle	Remarques libres	par observation sur la parcelle			1	0

2.3 – Périodes d'observations

Au cours de l'année, on réalisera deux passages, le premier au cours du mois de juin et le second au cours du mois de septembre. Les données ou alertes résultant de la veille sanitaire pourront constituer une information déclenchant une visite complémentaire en dehors de ces périodes.